

La CHARTE d'accueil DES GROUPES

VISITES ET ATELIERS



Afin de maintenir la qualité d'accueil du public face à une fréquentation en hausse au sein des Musée(s) de Belfort, nous vous demandons de bien vouloir respecter les conditions de cette charte et de prendre connaissance des consignes ci-dessous avant d'entrer au musée.

RÉSERVATIONS (GROUPES)

La réservation est obligatoire pour toute visite avec ou sans guide. Toute réservation non confirmée par écrit ne sera pas validée. Le Musée se réserve le droit de ne pas accueillir les groupes n'ayant pas confirmé leur visite ou ne respectant pas l'horaire prévu (en retard ou en avance). Le nombre de personnes inscrites lors de la réservation doit être respecté. En cas de changement ou d'annulation, il convient de contacter l'accueil du Musée ou le service des publics le plus rapidement possible, afin de dégager des possibilités pour d'autres groupes en demande de visites. Il est rappelé au responsable du groupe de respecter l'organisation préétablie lors de la réservation et notamment le premier lieu de visite où sont remis exclusivement les billets.

Afin de tenir compte des singularités et des besoins éducatifs particuliers de certains élèves, merci de nous signaler à la réservation si votre classe inclut des enfants en situation de handicap.

ARRIVÉE AU MUSÉE

Les sacs à dos, parapluies, cartables et manteaux sont déposés dans des casiers spécialement prévus à cet effet. Il est interdit de fumer dans le musée. Nourriture, boissons et chewing-gums sont formellement interdits dans les salles. La présence d'un groupe dans le musée ne doit pas perturber le public déjà présent. Il est rappelé aux responsables de groupes qu'ils doivent veiller à un niveau sonore acceptable pour tout le monde. Les téléphones portables doivent être éteints. Les photos sont autorisées sans flash, aucune diffusion sur internet n'est autorisée sous peine de poursuite des ayants droits.

Cette charte est à retourner au plus tard au Service Médiation une semaine avant la date de la visite à l'adresse suivante : mediationmusees@mairie-belfort.fr

3 ANIMATIONS PAR CLASSE

Afin de permettre à tout le monde d'assister à nos animations, nous limitons les demandes d'ateliers.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les Musées et la Citadelle étant fermés au public le mardi (sauf en été), il est demandé de réserver une visite sur les créneaux des autres jours de la semaine.

GROUPES SPONTANÉS

Le musée se réserve le droit de refuser l'entrée d'un groupe spontané en visite libre, en fonction du planning d'accueil établi par le service des publics et de la jauge autorisée dans chaque établissement.

CONSIGNES COVID-19

Afin d'assumer la sécurité du personnel et du public dans le contrôle de la crise sanitaire, nous demandons au visiteur de :

- Venir équipé de son propre masque et de le porter tout au long de la visite ou de l'atelier
- Venir avec son matériel de dessin individuel (crayon de papier/stylo)
- Respecter une distance physique d'1m50 minimum
- Éternuer ou tousser dans son coude
- Respecter les consignes données par le personnel des Musées
- Renoncer à sa visite en cas de fièvre ou d'autres symptômes du Covid-19



DÉROULEMENT DE LA VISITE

L'accompagnateur est responsable de chaque membre de son groupe à l'intérieur du musée et doit veiller à la bonne tenue de celui-ci. Pour ce faire, il est prié de ne pas s'absenter pendant la visite (attente à l'accueil, courses personnelles, conversations téléphoniques,...) et manifester un intérêt pour celle-ci. En effet, son attitude est directement liée au comportement du groupe. Pour le confort de tous, la visite doit se dérouler dans le plus grand calme (ne pas courir, ne pas crier ...). Il est strictement interdit de toucher ou de prendre appui sur les collections présentées, de s'asseoir sur les socles (des bancs sont prévus à cet effet). Le professeur et les accompagnateurs ne doivent pas intervenir durant le temps de la visite afin de respecter le travail du médiateur. Pour le bien-être de tous, les toilettes doivent rester propres (une surveillance est indispensable pour le jeune public). Le responsable doit appliquer les consignes de sécurité transmises préalablement par l'équipe des Musées.



PIQUE-NIQUE ET RESTAURATION

La Citadelle est un site patrimonial qui suppose un entretien permanent et le respect des lieux pour que tous les visiteurs puissent l'apprécier dans de bonnes conditions. Cependant, le public a le droit de pique-niquer dans son enceinte, charge aux responsables des groupes de veiller au ramassage des déchets. Des poubelles sont à votre disposition. En cas de pluie, il est possible de réserver un local sec auprès du gestionnaire du café-restaurant au 06 33 95 70 01 ou à restau.citadellebelfort@gmail.com. Celui-ci peut également vous proposer un menu adapté.

Le personnel d'accueil et de surveillance se réserve le droit de raccompagner à la sortie du musée les individus (ou groupes) qui ne respecteraient pas les conditions écrites dans le présent document.

Nom et Prénom du responsable :

Nom et adresse de l'établissement :

Date, lieu, horaires et thème de la visite :

Date et signature du responsable :
